verdi Sensible à vos ambitions	**OPAC de l'Oise**	OPAC DE L'OISE
	Compte rendu n°26	Nombre de page : 8
	Rédacteur : Marie-Michèle CARETTE	Version du document : 1
	Réunion du 14/03/17	Diffusé le : 16/03/17

CRÉATION D'UN LOTISSEMENT RUE DU CLOS ALLETETE À MILLY SUR THERAIN

MAÎTRE D'OUVRAGE

OPAC DE L'OISE
9, AVENUE DU BEAUVAISIS
60 000 BEAUVAIS

MAÎTRE D'ŒUVRE MANDATAIRE

GP ARCHITECTES
873, BLD DE LA RIOLETTE
60520 LA CHAPELLE EN SERVAL

MAÎTRE D'ŒUVRE COTRAITANT (VRD)

VERDI INGENIERIE SEINE
2, RUE JEAN BAPTISTE GODIN - PAE DU HAUT VILLÉ
60 000 BEAUVAIS

BUREAU DE CONTROLE

SOCOTEC - AGENCE DE CREIL
1 RUE DES PRUNELLIERS - PARC ALATA
60100 CREIL

CSPS

CETE APAVE
172 AVENUE MARCEL DASSAULT
60 000 BEAUVAIS

Titre / société / lots	Noms	Tel	Mail	Présent	Absent	Diffusion	Convoqué prochaine réunion
MAITRISE D'OUVRAGE							
OPAC de l'Oise Tél : 03 44 79 50 50 Fax : 03 44 06 39 09	M.DEL RIO		fdelrio@opacoise.fr		X	X	
	M. LEMOINE		plemoine@opacoise.fr		X	X	
	Mme LE DANTEC		jle-dantec@opacoise.fr		X	X	
	M. MERLIN	06.32.91.04.42	amerlin@opacoise.fr	X	X	X	X
	Mme NICOLAS		cnicolas@opacoise.fr		X	X	
	Mme TOUZARD	03.44.06.39.95	ctouzard@opacoise.fr		X	X	
MAITRISE D'ŒUVRE							
GP ARCHITECTES Tél : 03.44.54.68.67 Fax : 03 44 54 96 45	M. GIRARD	03.44.54.68.67	girarde.gparchitectes@orange.fr		X	X	X
	M. PERONNET	06.84.40.05.38	c.peronnet@gparchitectes.com	X		X	X
Verdi Ingénierie Seine Tél : 03 44 48 26 50 Fax : 03 44 48 18 21	M. CALMELET	06.40.21.25.36	vcalmelet@verdi-ingenierie.fr		X		
	Mme. CARETTE	07.86.62.38.69	mmcarette@verdi-ingenierie.fr	X			X
VILLE DE MILLY SUR THERAIN							
Mairie Rue de Dieppe 60112 Milly-sur-Thérain Tél : 03.44.81.00.22	M.DE L'HAMAIDE		mairie.millysurtherain@wanadoo.fr		X	X	X
	M. COCAGNE	06.75.31.14.75		X		X	X
	M. DROUARD	06.80.90.39.57			X	X	X
	M. SMET	06.43.38.50.95			X	X	X
BUREAU DE CONTROLE							
SOCOTEC Tél : 03.44.63.84.00 Fax : 03.44.53.03.97	M. VALETTE	06 15 28 51 17	Jean-Luc.VALETTE@socotec.com		X	X	X
CSPS							

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné

CETE APAVE Tél : 03.44.45.28.36 Fax : 06.11.85.12.66	M. DELMAS		Olivier.delmas@apave.com		X	X	X
GEOTECHNICIEN							
FONDASOL	M. RICHE		bertrand.riche@fondasol.fr		X	X	
	M. DUFOUR	03 22 44 62 95 06 15 88 67 56	marc.dufour@fondasol.fr		X	X	
CONCESSIONNAIRES							
VEOLIA EAU SEAO	M. WALLOIS	06.12.17.10.96	arnold.wallois@veolia.com		X	X	
	M. COPE	06.01.28.07.26			X	X	
ERDF / ENEDIS	M. MONTFOURNY	06.63.16.13.10	mickael.monfourny@erdf-grdf.fr	X		X	
ORANGE	M.KRAUZE	06.87.74.34.52.	herve.krauze@orange.com		X	X	
CAB	Mme GLORIEUX	03.44.10.52.57 06.22.44.30.81	s.glorieux@beauvaisis.fr		X	X	
ENTREPRISES							
EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS NORD RN17 GARE - BP11 60 190 ESTREES SAINT DENIS	M. Sébastien NOREL	03 44 10 30 66			X		
	M. Eddy Demeester	06 85 08 66 10	Eddy.DEMEESTER@eiffage.com	X		X	X
	M. BOUTROUILLE				X		
LOISELEUR 44 rue Aristide Briand BP 80003 60872 RIEUX cedex	M. LOISELEUR	03.44.71.08.01	loiseleur@groupeloiseleur.com		X		**X**
	M. JOUANIQUE	06 72 26 81 79	cedric.jouanique@loiseleurpaysage.com		X	X	**X**
	M. BERTHIER	06.07.98.94.55	p.berthier@groupeloiseleur.com		**X**	X	**X**
DEMATHIEU BARD Z.I. de la Pilaterie Rue de la Couture BP 14035 59704 MARCQ EN BAROEUL Cedex Tél : 03.28.32.67.43	M MONNIER	06.21.03.06.92	eric.monnier@demathieu-bard.fr		X		
	M MINEL	06.75.04.53.67	mickael.minel@demathieu-bard.fr	X	X	X	
	M TINGRY		cedric.tingry@demathieu-bard.fr		X	X	

PROCHAINE REUNION

N°	DATE	HEURE	LIEU	OBJET
27	À définir	À définir	Base vie DEMATHIEU & BARD - Lotissement	**Réunion de planification des travaux du bassin et de la zone de compensation**

Les éléments en ROUGE sont ceux ajoutés dans le dernier compte rendu, en l'occurrence n°26

Le compte-rendu de chantier est considéré comme accepté sans réserve s'il n'a pas fait l'objet d'observation écrite avant ou pendant le rendez-vous de chantier suivant.

R1 : premier rappel,
R2 : deuxième rappel,
R3 : troisième rappel. À l'issue du 3eme rappel, la relance est faite par courrier ; PM : Pour Mémoire

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
OBJET DE LA REUNION			
CR26	Réunion de planification des travaux du bassin et de la zone de compensation		
OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU PRECEDENT			
CR26	Sans objet		
DOCUMENTS REMIS			
	EIFFAGE => VERDI ; GPA ; FONDASOL Arrêtés de circulation de la Mairie de Milly sur Thérain applicable du 02/02/17 au 23/02/2017 pour la rue du Clos des Alette et rue des Prés.	02/02/17	
	EIFFAGE => TOUS Sans objet		
	LOISELEUR => VERDI Sans objet		
	COMMUNE => VERDI		
CR25	Copie de l'arrêté de circulation délivré pour l'entreprise DEMATHIEU & BARD du 28/02/17 au 30/06/2018 pour des restrictions qui pourront être apportées à la circulation pour la rue du Clos des Alletête, la RD 133 et le parking du Clos du Thérinet à Milly sur Thérain.		
CR24	Copie de l'arrêté de circulation délivré pour l'entreprise DEMATHIEU & BARD du 23/02 au 22/03/17 pour les rues du Clos Alletête et des Près à Milly sur Thérain.		
INFORMATIONS ET PIECES A FOURNIR			
	COMMUNE		
CR24	M. COCAGNE demande à VERDI s'il est possible de remplacer les moutons par des vaches pour le fauchage de la zone de compensation. Réponse de Verdi : Il n'y a pas d'inconvénient à gérer le site par pâturage extensif bovin, avec une mise à l'herbe au printemps sur sol ressuyés jusqu'à octobre. Cependant il faudra limiter l'UGB (Unité de Grand Bovin) de 0,8 à 1,5 UGB/ha	PM	
CR24	M. COCAGNE indique que le bassin est toujours clôturé avec des barrières HERAS et demande la pose des clôtures définitives. EIFFAGE indique qu'il n'a pas encore choisit son fournisseur et qu'il est en cours de consultation. Rappel		
CR24	M. COCAGNE fait part des dégradations survenu sur des bordures de la rue du Clos Alletête lors de la livraison de la base vie de l'entreprise DEMATHIEU & BARD et que les joints de bordures devront être repris.	PM	
CR23	M. DROUARD, demande s'il est possible de transmettre à la commune les sondages réalisés. L'OPAC indique que seul le dossier Loi sur l'eau fût transmis à la commune et qu'il transmettra les documents manquants dans les meilleurs délais. Mme LE DANTEC se charge de transmettre les documents manquants. M. Cocagne indique qu'il reste toujours en attente des documents.		
	Et indique qu'il fut interrogé par la propriétaire du lot AO n°385 (Mme Minet), concernant le remplacement ou pas de la clôture et les stationnements du lotissement. M. PERONNET indique qu'une délimitation des stationnements par de la bordure de type T2 est prévue, permettant de protéger la clôture existante.	PM	
CR22	M. COCAGNE alerte sur les mesures et accord pris en 2013 avec l'exploitant de la ferme pour la mise en place d'un écran végétal. > M. DROUARD demande la position de l'OPAC sur la mise en place d'un écran végétal. M. MERLIN indique qu'il va étudier la demande selon les échanges réalisés de l'époque.	PM	

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
CR21	M. COCAGNE informe que les riverains se plaignent des nuisances engendrées par le chantier (bruits et propreté). L'Opac indique qu'une personne de l'entreprise DEMATHIEU & BARD sera présente à compter du 27/02/17 afin d'informer et de gérer les gênes occasionnées par le chantier. **Rappel**	PM	
	OPAC		
CR20	L'Opac demande qu'il n'y ait qu'un compteur AEP pour les bâtiments B et C	PM	
	ERDF		
CR26	Suite au retour d'Eiffage indiquant que les câbles en attente des coffrets REMBT ne sont pas aux emplacements prévus, prévoir les adaptations suivantes: - REMBT sur le trottoir du Bâtiment G : Longueur de câble suffisante pour intégration au muret technique. - REMBT le long du lot 7 : À positionner en sailli réduction ponctuelle du trottoir. - REMBT entre les Bâtiments J et I : À positionner en sailli qui conduit une réduction ponctuelle du trottoir. - Emplacement conservé pour le coffret au droit du Bâtiment F.		
CR24	ENEDIS informe et confirme par mail l'intervention de l'entreprise CORETEL semaine 9 pour le coulage de la dalle du poste, ainsi que la reprise des câbles et le remblayage de la tranchée. Fait		
CR23	ENEDIS informe hors réunion que la livraison du poste DP est programmée semaine, que l'entreprise CORETEL interviendra semaine 9 pour la création de la dalle de poste et que pour cela il a besoin qu'on lui permette l'accès à l'emplacement prévu, ainsi que le niveau 0 du projet fini. Fait	PM	
	EIFFAGE		
CR24	EIFFAGE demande à la commune le prolongement de l'arrêté pour les rues du Clos les Alletête et du Prés car la tranchée ne pourra être remblayée tant qu'ENEDIS n'est pas intervenu pour finaliser le passage des câbles sous l'ouvrage existant. Fait		
CR24	EIFFAGE indique les éléments suivants : - Confection des murets techniques en cours, - Levée topographique fut réalisée le 17/02/17 ; VERDI reste en attente d'un retour		
CR20	GPA demande qu'il lui soit transmis les plans d'altimétrie des parcelles, bassin et zone de compensation – Eiffage indique que les plans seront transmis la semaine prochaine. Fait	26/01/17	Eiffage
CR20	Faire un retour sur la prestation d'enrobés en remplacement des pavés drainants dans l'avenant. Suite aux indications mentionnées au PPRI, ainsi que dans le rapport du commissaire enquêteur (page 9) « *qu'est autorisée la création d'aires de stationnement sous la condition de ne pas entraîner d'imperméabilisation du sol* ». L'Opac et Verdi demande le maintien des pavés drainants.	PM	
CR20	Fournir plans et notes de calculs RECTOR des Poutres passerelle à SOCOTEC pour VISA. – Suite à un échange téléphonique avec Verdi, SOCOTEC indique de ne plus avoir d'avis suspendus. Confirmera cette information dans les jours à venir. Fait	27/10/16	Eiffage
CR10	Fournir les éventuelles mises à jour du dossier EXE de la passerelle à FONDASOL	PM	Eiffage
	DEMATHIEU & BARD		
CR24	DEMATHIEU & BARD indique qu'un état des lieux aura lieu le 27/02/17. Fait	PM	
	VERDI		
CR24	VERDI informe que l'entreprise Loiseleur à transmis par mail son planning d'intervention mis à jour et les demande d'agrément (DAM) et qu'ils seront transmis à titre d'information à l'OPAC et GPA à titre d'information. Fait et visé par VERDI		
CR22	***Vu hors réunion*** : Verdi indique la présence d'une nappe affleurante au projet soit une côte NPHE à 80,80m, il n'est pas envisageable d'approfondir celui-ci : fond à 81.00. Cependant il peut être envisagé de limiter les emprises dans les jardins en créant des zones de compensation dans les lots libre.	PM	
CR21	Verdi informe que suite à un échange téléphonique avec SOCOTEC sur le dossier de la passerelle et plus précisément des poutres, SOCOTEC reste en attente d'Eiffage des NDC mise à jour. – RAPPEL		
	BUREAU DE CONTRÔLE		
	Voir fiche F5 du 24/02/17		

SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER

	ORDRES DE SERVICE		
CR3	Les entreprises ont été notifiées par OS par l'OPAC le 18/04/2016.	PM	

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné

EFFECTIFS/INTEMPÉRIES

Tableau de suivi des intempéries :

Date	Motif intempéries
09/11/2016	Pluviométrie
10/11/2016	Pluviométrie
23/11/2016	Pluviométrie

PLANNING / AVANCEMENT DES TRAVAUX

CR24 Planning d'intervention LOISELEUR mis à jour le 21/02/17

PLANNING PREVISIONNEL D'EXECUTION
(hors intempéries et entretien)

LOISELEUR
PAYSAGE | SPORT | RECYCLAGE

MILLY SUR THERAIN-LOTISSEMENT RUE DU CLOS

ANNEE	2017														
MOIS	Avril														
SEMAINES	14					15					16				
JOURS	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21
ABATTAGE															
FAUCHAGE															
ETREPAGE															
GRIFFAGE SUPERFICIEL															
SEMIS PRAIRIE FLEURIE															
RENFORCEMENT DE LA HAIE															

CR24 Remblayage des tranchées du lotissement terminé;

Pose des chambres PTT terminée ;

Travaux restants à réalisés :

CR23
- Terminer les murets techniques
- Clôture du bassin - Rappel
- Réglage des voiries (GB et TV) ; La GB de l'entrée du lotissement jusqu'au droit du Bâtiment F et du lot 3.

Dans un souci de coordination technique et de planning, la tranchée rue du Clos Alletete pour le raccordement réseaux sera réalisée en 2ème phase. — PM

MISE À DISPOSITION / RÉCEPTION / DOE

CR25 Sans objet

SOUS TRAITANCE

CR3 Dans le cas d'une sous-traitance, le titulaire transmettra la demande d'agrément du sous-traitant au MOA. Le MOA dispose ensuite d'un délai de 15 jours pour valider la demande d'agrément. — PM — TOUS

Tableau de suivi des sous-traitants :

CR24

Titulaire	Prestations	Entreprise	Inspection commune	DC4
EIFFAGE	Réalisation d'une passerelle en béton armé	BRUYERE	FAIT	TRANSMIS
EIFFAGE	Assainissement sous vide	BARRIQUAND	FAIT	TRANSMIS
EFFAGE	Construction des murets techniques	DHEILLY TARVERNE	?	TRANSMIS

D.I.C.T – ARRETES DE CIRCULATION – AUTORISATIONS DE VOIRIE – DEVIATIONS

D.I.C.T.

CR3 Fournir une copie des récépissés de DICT à VERDI. — PM — EIFFAGE

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
	ARRETES		
CR19	Verdi demande qu'une copie de toutes les demandes d'arrêtés et/ou de permission de voirie faite et à venir lui soit transmise	PM	EIFFAGE
CR11	La mairie demande que les livraisons ne cheminent pas par la déviation envisagée ci-dessous lors de la réalisation de la tranchée commune rue du Clos Alletete.	PM	Tous

HYGIENE – SECURITE – INSTALLATIONS			
	INSTALLATIONS DE CHANTIER		
CR3	VERDI rappelle que l'entreprise est tenue de respecter le cahier des charges, notamment en termes de limitation des nuisances (Cf. Chapitre 4.1 du CCTP / Partie : Prescriptions pour limiter l'impact des chantiers sur l'environnement Extrait de la Charte « Chantier vert » -).	Juin 2016	EIFFAGE
	CONSTAT D'HUISSIER		
CR4	EIFFAGE indique qu'un exemplaire du constat d'huissier est à disposition dans la cabane de chantier.	PM	TOUS
CR3	Fournir une copie du constat d'huissier à l'OPAC, la Mairie et à VERDI.	**RAPPEL**	EIFFAGE

SUJETS ABORDÉS			
	VOIRIE		
CR17	EIFFAGE informe que la couche de forme+sol support se tassent localement sur environ 10/20cm.		
	Voir l'avis / préconisations de FONDASOL à ce sujet.	PM	VERDI / EIFFAGE
	Les essais de plaques seront réalisés lundi 12/12/2016 => Fait et rapport remis le 12/12/2016 => PF2 atteint sur tous les essais voirie.	PM	
	Au vu du caractère évolutif du sol support, envisager la réalisation de la GB uniquement sur les zones de circulations PL du chantier bâtiment.	PM	
	Détails sur les nivellements en pourtour de bâtiment à voir.	PM	MOE / ENT
CR16	La Mairie indique que la voirie de la RD sera refaite courant 2017 => envisagé par conséquent la réalisation de la traversée avant (avant phase de finition).	PM	EIFFAGE
	La mairie rappelle : *La mairie demande que les zones susceptible de présenter de l'eau, même en faible quantité (décaissé centrale et berges) soit sécurisée afin qu'aucun enfant ne risque de s'y noyer.* FAIT	PM	OPAC / GPA / VERDI
CR14	FONDASOL valide la méthodologie en cours relative à la substitution de sol et structure de voirie.	PM	EIFFAGE
CR6	RAL 3004 pour les mobiliers urbains et candélabres.	PM	EIFFAGE
	ASSAINISSEMENT		
CR10	Prendre en compte les remarques de Madame GLORIEUX du 02/08/2016 concernant le bassin	PM	EIFFAGE
CR5	Prévoir un coude au niveau de la surverse du bassin	PM	EIFFAGE
	PASSERELLE		
CR15	Pendant la durée des travaux, il sera prévu la mise en place de garde-corps temporaires. Les définitifs seront mis en place à la fin du projet, pendant la phase de finition.	PM	
	RÉSEAUX DIVERS		
CR26	Il fut acté ce jour par tous (M. Montfourny, M. Péronnet, Mme Carette et M. Demeester) la reprise du muret technique du Bâtiment G afin d'intégrer le coffret REMBT et de poursuivre les implantations actuelles des 3 autres.		
CR25	L'entreprise BARRIQUAND est intervenue cette semaine pour la pose des évents et la protection des regards.		
	ENEDIS / ErDF		
CR10	Un point a été fait le 13/10 avec Monsieur MONTFOURNY. Il a été décidé / rappelé :		

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
	⇨ Article 2 déposé et validé ⇨ Date de livraison transfo : 3 mois ⇨ Hauteur coffret à 40cm du sol minimum - S'assurer que la hauteur de coffret soit au-dessus de la côte de référence ⇨ Possibilité de mutualiser des S22 avec les REMBT. Auquel cas, adaptation des murets techniques nécessaire ⇨ Prévoir la mise en place d'une cellule EPU dans transfo ⇨ Vérifier implantation HTA au niveau du croisement rue du clos Alletete / RD133	PM	
CR6	Un point a été fait avec Monsieur MONTFOURNY. Il a été décidé :	13/07/16	ErDF
	• ErDF devra voir pour que la tranchée commune rue du clos Alletete soit réalisée entièrement par EIFFAGE (hors fouille pour raccordement à réaliser directement par ErDF) • Le transformateur devra être posé à une côte mini de 82,00 • Prévoir une armoire dans le transformateur pour l'éclairage public		
	• ErDF devra valider l'emprise et implantation du transformateur, et voir si nécessité de mettre des marche ou rampe d'accès	Été 2016	ErDF
	• Le transformateur sera finition brute • ErDF devra fournir les fiches techniques des coffrets et l'article 2 • Coffrets électriques à fournir en amont à EIFFAGE pour réalisation des murets techniques.		
	• ErDF indique qu'il ne faudra pas que des prises de terre soient situées à moins de 8m du transformateur	PM	Tous
	ErDF demande à être prévu au plus tard 1,5 mois avant intervention.	PM	ErDF
	<u>Eau potable / VEOLIA</u>		
	Le poteau incendie sera mis en place en toute fin de chantier (phase de finition).	PM	VEOLIA
	Citerneau à poser en première phase.	PM	VEOLIA
	Liaison B (phase de finition) : Prévoir réalisation d'une électro soudure à la sortie du citerneau.	PM	EIFFAGE
	Les essais pressio et bacterio seront réalisés après remblais.	PM	
	Éviter la pose du réseau AEP sous borduration, notamment pour les bouches à clés.	PM	
	Délais et phasage : • Pose canalisation principale sur le lotissement + PE antennes : env. 1 semaine • Pose des citerneaux, chambres : env. 3 jours • Essais bacterio et pression + Mise en eau du réseau. : Résultats bactério sous 5 jours		
CR11	Un point a été fait le 20/10 en réunion avec Monsieur WALLOIS.	20/10	VEOLIA
	Il sera prévu 1 chambre AEP 80x80 par collectif (soit 3 chambres)	PM	
	<u>Télécom</u>		
CR12	Envisager la pose de la chambre L4T qu'en 2ème phase.	PM	
CR11	Un point a été fait le 20/10 en réunion avec Monsieur KRAUZE. Il a été décidé / rappelé :	20/10	ORANGE
	• Prévoir la mutualisation du génie civil télécom et fibre • Prévoir remplacement des L2T (x2) par une L3T • Prévoir la mise en place d'une L4T en limite de propriété • VERDI indique que cette chambre sera posée sur un lit de gravette. M. KRAUZE n'a omis aucune objection à cette solution • Prévoir la mise en place de L1T pour les collectifs (x3) • Les tampons des chambres ne devront ni être logotée France Telecom ni Orange (juste Telecom) • Prévoir une botte de 5 fourreaux PVC 42/45 pour la tranchée commune et 2 fourreaux PVC 42/45 pour les antennes • Prévoir la mise en place d'une boite béton 30x30 en limite de propriété (côté privé) – Pas de coffrets télécom dans les murets techniques **+ 1 chambre 80x80 <u>par collectif</u>** • ORANGE a fourni un plan annoté à EIFFAGE – Pour prise en compte dans les plans EXE • ORANGE valide le raccordement sur la chambre rue de Dieppe (dito marché)	PM	
CR3	Monsieur KRAUZE a indiqué qu'il fallait prévoir une chambre L5T en limite de parcelle, permettant d'accueillir le télécom et la fibre.	PM	EIFFAGE

CR n°	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
CR3	**COMPENSATION ZONE HUMIDE** Une visite du site a été faite avec LOISELEUR et VERDI. LOISELEUR devra voir avec la mairie pour l'accès au site.	Juin 2016	Loiseleur

RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES, PLUS ET MOINS VALUES

N° Devis	Lot / Entreprise	Désignation	Montant HT	Validation
16/227	Lot2 Eiffage Route	Plus-value pour vannes de transfert sur réseau Eu	18 900,00	En cours
17/061	Lot2 Eiffage Route	Renforcement de voiries	113 425,73	En cours
17/068	Lot2 Eiffage Route	Reprofilage de de la couche de forme lié au terrassement différentiel	21 602,00	En cours
17/069	Lot2 Eiffage Route	Plus-value pour la fourniture et mise en œuvre d'un géotextile R+S pour le renforcement de voirie	5 523,70	En cours
17/070	Lot2 Eiffage Route	Création d'une voie pour accéder aux herbages en fond de parcelle	7 150,40	En cours
17/071	Lot2 Eiffage Route	Moins-value sur le Génie Civil dédié à la FO	-9 608,20	En cours
17/073	Lot2 Eiffage Route	Augmentation de la chambre en limite d'opération	940,00	En cours
		Total en €HT	157 933,63	

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Muret technique à reprendre

Poste de Transformation

Poste de Transformation